

Bulletin de Septembre 2026



Saint-Derrien infos



Mairie de saint-Derrien

☎ 02 98 68 52 44

Mail :
saint-derrien@
orange.fr

Panneau Pocket :

Téléchargez moi et recevez
toutes les infos utiles



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi

9h00 à 12h30

Fermé le Jeudi.

Permanences Élus
Le maire et ses adjoints
Reçoivent sur rendez-vous.

Site internet de la
commune :

<https://saint-derrien.fr/>

Médecin de garde :

☎ 15 SAMU

Pharmacie de garde :

☎ 3237

Pompiers 18 –

Portable ☎ 112

Gendarmerie ☎ 17

Au programme :

**Vigilance sécheresse
délibérations**

Evènements à venir

Que s'est t-il passé

Baignade au plan d'eau

On vous donne la parole...

La nouvelle équipe en charge du bulletin municipal vous propose de donner votre avis sur le bulletin communal.

Pour ce faire une boîte aux lettres sera disponible en permanence à la mairie pour déposer vos idées et suggestions .

Les avis et articles devront arriver en Mairie pour le 20 du mois.

Repas de aînés :

Le repas des aînés pour les 70 ans et plus aura lieu le Samedi 3 Octobre à 12h00 à la salle polyvalente.

Inscriptions au 02 98 68 52 44 ou par mail à saint-derrien@orange.fr

Vigilance sécheresse :

Le département du Finistère reste placé en « crise sécheresse »

La situation hydrique continue de se dégrader dans le département : les niveaux des cours d'eau et des nappes phréatiques restent bas, tandis que le temps sec se poursuit.

Le département du Finistère est placé au niveau « crise sécheresse » à compter du 7 août 2026, le niveau le plus élevé du dispositif.

En conséquence, l'ensemble du département est concerné par des restrictions importantes sur les usages de l'eau.

Sont notamment interdits :

l'irrigation agricole des grandes cultures, prairies et cultures de plein champ,
l'irrigation des cultures spéciales (légumes de plein champ, légumes industrie, maraîchage diversifié, plantes aromatiques, horticulture, vergers, petits vergers) de 8h à 20h,
l'arrosage des terrains de sport, sauf pour les clubs professionnels de 20h à 8h, et dans la limite du strict nécessaire, le lavage des véhicules et des bateaux, y compris en station de lavage, le lavage des bâtiments, l'arrosage des espaces verts.

Le préfet du Finistère demande à tous les finistériens d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous et chacun est ainsi invité à réduire autant que possible sa consommation en eau.

Retrouvez l'intégralité des mesures sur : finistere.gouv.fr ou swll.to/12cf6J

Ecole Saint-Yves

Suivez l'école sur internet
en tapant

« Ecole St Derrien »

Téléphone :

06 88 92 35 21

ou

02 98 68 52 43

L'équipe enseignante se
tient à votre disposition
pour des inscriptions ou des
renseignements



Liste des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 6 Juillet

DEL_028_2026 participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Saint-Servais

DEL 029_2026 désignation d'un référent déontologue pour les élus

DEL 030_2026 Mise à jour par le biais d'une délibération. Frais de fonctionnement école Diwan

DEL 031_2026 Décision modificative N°02 au budget principal

DEL 032_2026 Programme voirie. Validé pour 2026

Événements à venir/Agenda

Repas des aînés de plus de 70 ans : les inscriptions sont à faire au secrétariat de la Mairie par téléphone au plus tard le 23 Septembre. Téléphone 02 98 68 52 44

Que s'est-il passé en Juillet et Août ?

Vendredi 24 Juillet s'est tenu un concours de pétanque en semi- nocturne au profit de l'association « Le Monde de Louis » de Saint-Derrien.

194 doublettes ont participé à la manifestation !



Le 31 Juillet avait lieu la remise du chèque à l'association.

Le semi-nocturne aura permis un bénéfice de 4382.87 euros auxquels il faut rajouter des dons ou des prix laissés en dons par les joueurs pour un montant total collecté de 5037.87 euros. Bravo à toutes les personnes ayant permis ce magnifique résultat.



Le Mardi 11 Août, le foyer ar Stivel organisait un concours de pétanque avec 84 joueurs. Les lauréats sont Jean-Paul Creignou, Arnaud Caudoux.



Baignade au plan d'eau

Le plan d'eau a été très fréquenté cet été. Des analyses d'eau sont faites très régulièrement et montrent une qualité d'eau bonne voir excellente. Pour conserver cette qualité d'eau, la municipalité tient à rappeler que la baignade au plan d'eau n'est autorisée que pour les personnes .